



Services communication - Ville de Saint-Egrève / Imprimerie, Courand & Associés - impression issue de sources recyclées et contrôlées

Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements :

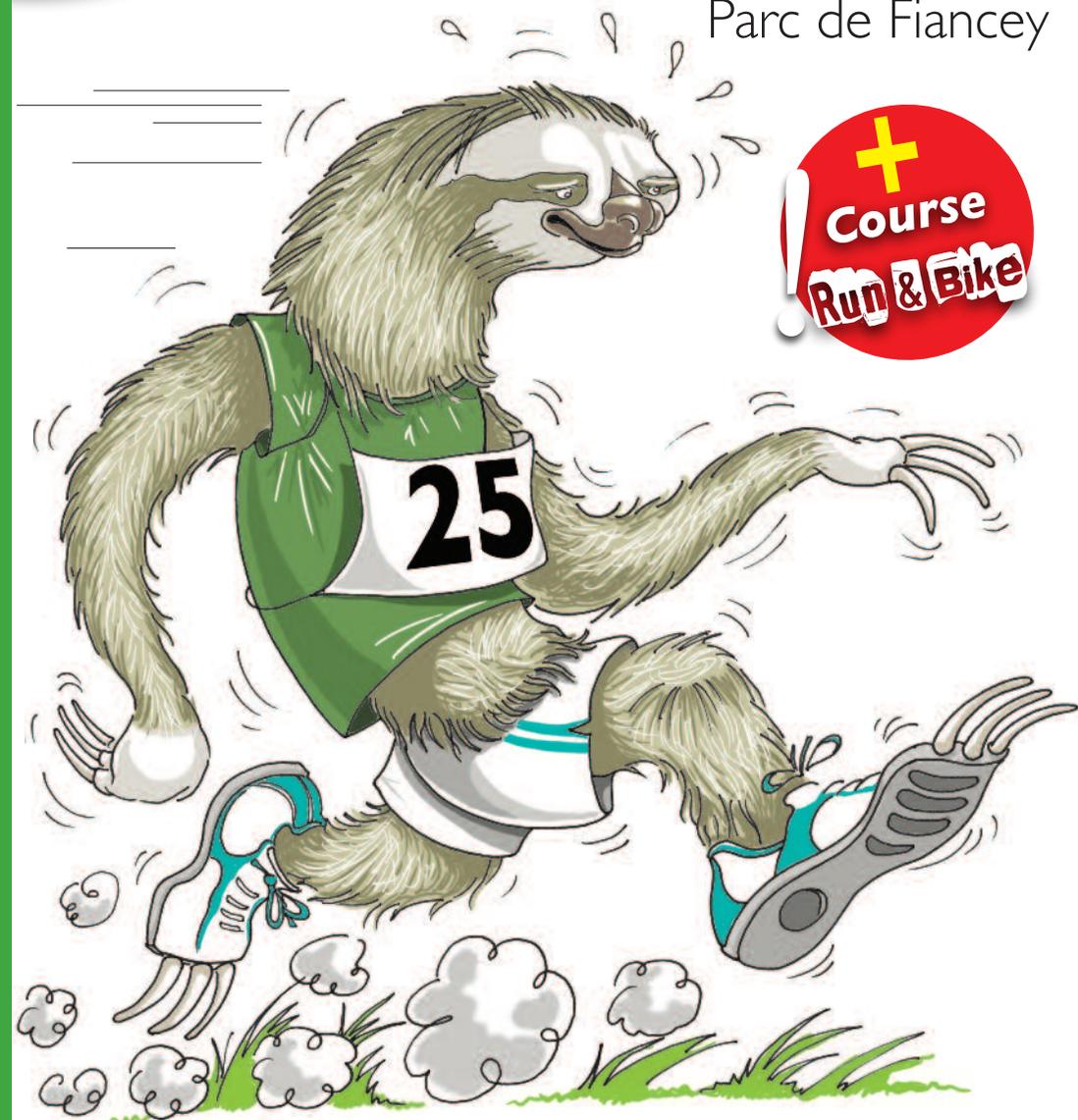
Union sportive de Saint-Egrève (USSE)
04 76 75 15 39 - usse-athle.fr

Ville de Saint-Egrève, service des sports
04 76 56 53 86 - saint-egreve.fr



25^e Cross de la Ville

Dimanche 18 novembre 2018
Parc de Fiancey



Renseignements

04 76 75 15 39



Cross label régional de la Fédération Française d'Athlétisme





Licenciés d'athlétisme ou simples amateurs, sport adapté, seul, en famille ou entre amis... rendez-vous au parc de Fiancey pour prendre part à l'une des 15 courses proposées dans le cadre de la 25^e édition du Cross de la Ville de Saint-Egrève.

CHALLENGE VILLE 6^E ÉDITION

Relais par équipe de quatre athlètes de 3 km ouvert à tous, organisé au profit de Soleil rouge, des clowns à l'hôpital, association d'aide aux enfants malades (soleilrougeclowns.fr).



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

- ▶ **Athlètes licenciés F.F.A.** : avant le jeudi 15 novembre 2018, 12h, par l'intermédiaire des clubs sur le site du Comité départemental d'athlétisme de l'Isère (<http://comite-isere.athle.org>). Attention, aucun athlète licencié FFA ne sera inscrit le dimanche.
 - ▶ **Athlètes non licenciés F.F.A.** : avant le vendredi 16 novembre 2018, 22h, sur le site <http://usse-athle.fr>. Attention, aucun athlète licencié FFA ne peut s'inscrire sur ce site.
 - ▶ **Engagements Challenge Ville + Run & Bike** : avant le vendredi 16 novembre 2018, 22h, sur le site <http://usse-athle.fr>, moyennant 4€ par équipe Challenge ou 2€ par équipe Run & Bike au profit de l'association caritative Soleil Rouge.
 - ▶ **Engagements payants le dimanche sur place** : au plus tard 3/4 h avant le départ de chaque course, moyennant 2€ par coureur ou 4€ par équipe Challenge ou 2€ par équipe Run & Bike au profit de l'association caritative Soleil Rouge.
- A noter** : pour les coureurs non licenciés, un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied datant de moins d'un an est à présenter le jour de la course.



Programme des épreuves

Catégorie	Horaire	Distance	Boucles
Masters Hommes (1979 et avant)	10h30	6285	1TD+1TPB+3GB+A
Masters Femmes (1979 et avant)	10h30	4535	1TD+1TPB+2GB+A
Juniors Filles (2000/2001)	11h10	4765	TD+1PB+2MB+A
Cadets Garçons (2002/2003)			
Minimes Filles (2004-2005)	11h40	2665	1TD+1TPB+1MB+A
Minimes Garçons (2004-2005)	12h05	3615	1TD+2MB+A
Cadettes Filles (2002/2003)			
Benjamines (2006-2007)	12h25	2185	1TD+1TPB+1PB+A
Benjamins (2006-2007)	12h40	2185	1TD+1TPB+1PB+A
Poussines (2008-2009)	13h	1505	1TD+1PB+A
Poussins (2008-2009)	13h15	1505	1TD+1PB+A
Mini-Poussines (2010-2011-2012)	13h30	1035	TD+1TPB+A
Mini-Poussins (2010-2011-2012)	13h45	1035	TD+1TPB+A
Challenge Ville de Saint-Egreve	14h	3075	(TD+1TPB)+1TPB+1TPB+(1TPB+A)
Run & Bike	14h30	5005	1TD+1PB+2GB+A
AS Femmes (1999 et avant)	15h	5605	1TD+3GB+A
Juniors Garçons (2000/2001)			
AS Hommes (1999 et avant)	15h30	8035	1TD+1TPB+4GB+A

TD (tour de départ) = 325 m, TPB (très petite boucle) = 680 m, PB (petite boucle) = 1150 m, MB (moyenne boucle) = 1630 m, GB (grande boucle) = 1750 m, A (arrivée) = 30 m



La course **Run & Bike** est ouverte à tous. Chaque équipe est composée de 2 personnes. Pendant que le 1^{er} court, l'autre l'accompagne à vélo et on inverse les rôles quand on veut. Une seule obligation : franchir la ligne d'arrivée ensemble.

ATTENTION !
Casque obligatoire sur le vélo
Vélo recommandé : VTT ou VTC
Pas de vélo électrique.



RAPPEL : toutes les courses sont ouvertes aux athlètes du sport adapté